

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**



BULLETIN DE LIAISON

- Juillet 2023 - (N°9)



Sommaire

Bulletin de liaison de l'A.N.M.O.N.M. Section Creuse, - Edition de Juillet 2023 -

Page 1	Couverture,
Page 2	Sommaire,
Page 3	Editorial du Président,
Page 5	Compte rendu de l'Assemblée Générale 2023, - Page 11 : Rapport financier par Yves Aafort, - Page 12 : Rapport d'activité par Danielle Vinzant, - Page 14 : Intervention de Thierry Bourguignon,
Page 15	Cérémonies extérieures, - Page 16 : Remises de Trophées aux J.S.P., - Page 17 : Dépôt de gerbe,
Page 17	Fête de la Musique à Guéret,
Page 18	Remise Prix Education Citoyenne,
Page 19	Conférence de Michel Jouandin,
Page 20	Jean Guillon fête ses cent ans,
Page 21	78^{ème} anniversaire de la libération de Guéret,
Page 22	Les 2 libérations de Guéret par Guy Avizou,
Page 23	L'Ecole de la Garde par Xavier Leroy,

=====
Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis la réalisation de cette nouvelle brochure.
=====

Editorial Du Président



**Thierry
BOURGUIGNON
Nouveau Président
Section Creuse**

Nous avons le plaisir de vous présenter notre 9^{ème} bulletin de liaison qui a été réalisé, conçu en grande partie, et une fois de plus, par notre ami Serge JANNOT que je tiens à remercier.

Cependant, comme vous le savez, Serge a souhaité quitter la présidence de notre section départementale de l'ANMONM après 12 années de dévouement et d'engagement sans faille. Il aura été, durant ces longues années, un Président humaniste, pétri de valeurs citoyennes et républicaines. Ses actions, ses initiatives pour la promotion et la défense de ces valeurs, notamment en direction de la jeunesse, resteront des marqueurs de sa belle présidence. Pour tout cela, nous ne pouvons que lui exprimer notre profonde reconnaissance et notre gratitude. Aussi, je le remercie très sincèrement d'avoir accepté de conserver encore quelques responsabilités au sein de notre Comité de section, en particulier celles en lien avec les associations patriotiques et mémorielles du département.

Lors de la réunion de notre Comité de section du 02 mai dernier, j'ai donc accepté d'assumer la présidence de notre association au moins jusqu'à notre prochaine Assemblée Générale, qui verra notre Comité renouvelé. J'aborde cette nouvelle fonction avec beaucoup d'humilité car je mesure la lourdeur de la tâche mais également l'ampleur de la responsabilité qui m'oblige désormais. Je vais donc m'efforcer, autant que faire se peut, d'être à la hauteur de la confiance que les Compagnons de notre Comité m'ont témoignée.

Avec l'ensemble des élu(e)s de notre Comité de section, que je tiens à remercier ici pour leur implication, nous envisageons de mener une réflexion sur des actions à développer qui puissent répondre aux nouveaux enjeux de notre Société.

Nous allons nous attacher à accroître nos missions autour de la citoyenneté, du civisme et du travail de mémoire, et en particulier en direction de la jeunesse. A ce sujet, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes en train d'élaborer un nouveau projet, en direction des scolaires de notre département, sur le devoir de mémoire et sur le travail de mémoire.

Nous aspirons également à poursuivre et à renforcer nos liens et nos collaborations avec nos partenaires institutionnels et associatifs, ceci à travers de nouvelles formes de partenariats.

Nous souhaitons conforter nos actions en direction des membres, notamment par des moments conviviaux, des sorties, des activités culturelles, avec cette volonté de favoriser prioritairement le lien social. C'est ainsi que nous aurons le plaisir de vous convier à une conférence le vendredi 24 novembre prochain animée par Pascal PLAS, Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité, et dont le thème sera : « la justice et la guerre ».

Enfin, comme vous le savez, il y a tout juste 60 ans, le 03 décembre 1963, le Général de Gaulle créait l'Ordre National du Mérite. Afin de célébrer cet évènement, notre section départementale souhaite organiser une grande journée de commémoration, le dimanche 8 octobre prochain. Nous ne manquerons pas bien sûr de vous tenir informés de la teneur de cette manifestation, mais d'ores et déjà, nous vous invitons à noter cette date dans vos agendas.

Chers Compagnons, cher(e)s ami(e)s, grâce à votre soutien, grâce à votre collaboration dans l'élaboration et la mise en place de ces actions, notre Comité creusois devrait pouvoir poursuivre ses objectifs avec force et détermination, afin d'être à la hauteur des défis que nous avons à relever dans une Société en pleine mutation et dans laquelle, la transmission des valeurs républicaines et humanistes est primordiale.

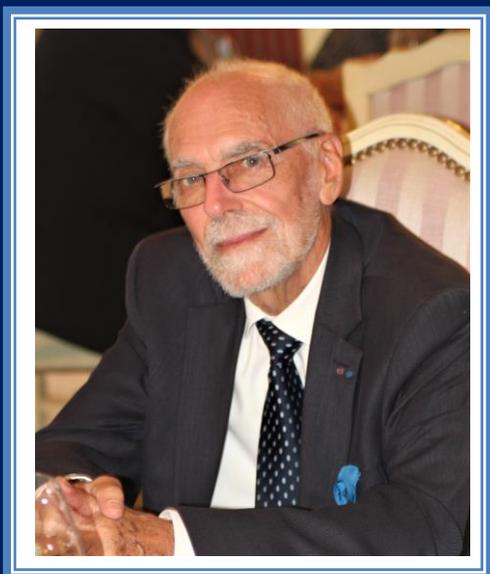
Composition du nouveau comité de section de la Creuse

(Désignations prises, à l'unanimité, lors de la réunion du 02 mai 2023)

Président	BOURGUIGNON	Thierry	Secrétaire	VINZANT	Danielle
Vice-président	JANNOT	Serge	Secrétaire adjointe	MICHON	Ginette
Vice-présidente	GIBARD	Michèle	Membre	AVIZOU	Guy
Vice-présidente	DUFOSSE	Evelyne	Membre	MERLE	Jacques
Trésorier	AUFORT	Yves	Membre	SUCHAUD	Michelle
Trésorière adjointe	PHILBET	Françoise	Membre	DRACIUS	Michel

Compte Rendu de L'Assemblée Générale 2023 de la Section creusoise

Le samedi 1er avril 2023
à Sainte Feyre



**OUVERTURE
DE
L'ASSEMBLEE
GENERALE
PAR
LE PRESIDENT
EN EXERCICE**



Le Président Serge JANNOT ouvre la séance en indiquant que l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale sera quelque peu modifié, notamment dans l'ordre protocolaire, pour deux raisons :

- **Madame la Préfète de la Creuse est absente en raison de son départ du département le 27 avril et la nouvelle Préfète n'est pas encore en poste.**
- **Des personnalités doivent partir rapidement à l'inauguration du centre de secours de la Souterraine.**

Le Président transmet à toutes et à tous les excuses de Monsieur André CHANDERNAGOR, notre doyen, personnalité éminente tant au niveau départemental que national, ainsi que de Monsieur Raymond FRUGIER, ancien Président de l'ANMONM 87 et ancien Maire d'Oradour-sur-Glane.

Afin de permettre à plusieurs personnalités de se rendre à la Souterraine, le Président donne la parole à :

➤ Monsieur Franck REJAUD, Maire de Sainte Feyre et hôte de notre Assemblée Générale. Monsieur le Maire exprime son grand plaisir d'accueillir cette noble association de l'ONM. Il indique qu'il est très heureux de participer à nos travaux mais regrette de devoir s'absenter pour être présent à la manifestation d'une autre association « les chevaliers du boudin noir ». Il fait savoir qu'il sera représenté à ce moment-là par sa première adjointe qui prendra le relai et nous accompagnera pour le vin d'honneur. Il souhaite à l'ensemble des personnes présentes de bons travaux et assure que nous serons toujours les bienvenus à Sainte-Feyre.

➤ Monsieur Jean Jacques LOZACH, sénateur de la Creuse.

Monsieur le Sénateur remercie le Président pour cette invitation et commence par lui rendre hommage pour toutes ses missions et responsabilités diverses aussi bien locale que nationale qu'il a assumées avec engagement, implication et beaucoup de dignité. Il salue tous les membres de cette noble assemblée, et les engagements respectifs au service de ce territoire et au travers d'autres responsabilités à caractère national en précisant qu'il était normal que l'état reconnaisse les engagements respectifs de chacune et de chacun au service de l'intérêt général. Il rappelle ensuite les valeurs et les principes de l'ONM, second ordre national après la légion d'honneur : traduire le dynamisme de la société, donner valeur d'exemple, reconnaître la diversité notamment au niveau de la parité depuis 2008. Ces critères sont respectés dans vos choix. Il termine en disant que cette assemblée générale dresse un bilan de l'année écoulée mais trace surtout un ensemble de projets.

➤ Madame Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental.

Madame la Présidente salue l'assemblée, les élus, les personnalités présentes, remercie de l'invitation et exprime son plaisir de se retrouver à Sainte-Feyre, commune très dynamique, et salue les deux Conseillers départementaux. Elle rappelle que le Conseil départemental partage l'engagement de l'ONM par rapport aux valeurs de la citoyenneté et accompagne dans sa mission la jeunesse dans les collèges avec les actions menées autour des valeurs de la République et salue la présence des jeunes sapeurs-pompiers. Elle termine son propos en rappelant que L'ONM est un pilier de la république et de ses valeurs.

➤ Madame la colonelle Stéphanie DUCHET, Directrice du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Madame la Directrice du SDIS salue l'assistance et définit ce qu'est le mérite : engagement désintéressé, humilité, et donner du temps. Elle met en valeur ces jeunes Sapeurs-pompiers, notre avenir, 94% sont volontaires et cumulent vie familiale vie professionnelle et engagement. Elle les félicite pour leur présence et souhaiterait les amener à réfléchir sur le mot « mérite ». Elle remercie le Président de les mettre en valeur par une cérémonie de récompenses. Elle souligne que cette assemblée, fruit d'un partage de plein de profils, de métiers, de parcours de vie et d'engagement puisse être un exemple et un guide pour ces jeunes. Elle les remercie pour leur passion et leur tempérance.

Le Président Serge JANNOT remercie :

- **Monsieur Jean-Jacques FLEURY, nouveau Président départemental de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)**
- **Monsieur Pierre PAULY, Président départemental de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM).**

Il est heureux que les deux ordres nationaux et la SNEMM soient réunis et souhaite les voir reprendre leurs activités et travailler ensemble pour défendre nos valeurs.

Il présente les autres personnalités assises à la table et dans la salle :

- **Monsieur Amaury de la RUPELLE, Directeur de l'ONACVG de la Creuse,**
- **Madame Isabelle PENICAUD, Conseillère départementale,**
- **Le lieutenant Christophe LUINAUD, Président de l'association des jeunes Sapeurs-pompiers de la Creuse,**
- **Le capitaine Christophe BELLOT-ANTONY, Président de l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de la Creuse et son Vice-président, l'adjudant-chef Nicolas THOMAZON,**
- **La brigade de gendarmerie de Sainte-Feyre représentée par le Major MICHAUD et l'adjudant CLEY, commandant la COB de Sainte-Feyre,**
- **Le colonel Lucien COURTIAUD, Délégué régional de l'Union Nationale des Officiers de réserve (UNOR Limousin),**
- **Monsieur Claude AULON représentant l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA),**
- **Monsieur Roger PICHOT représentant l'ACPG-CATM,**
- **Monsieur Pierre FERET de l'UNC Creuse, Monsieur Marc HERVY Président de l'UDAC23, Monsieur Bertrand VIRTON,**
- **Monsieur Thierry BOURGUIGNON Vice-président de l'ANMONM23,**
- **Monsieur Yves AUFORT trésorier de l'ANMONM23,**
- **Madame Danielle VINZANT secrétaire de l'ANMONM23.**

Le Président indique que la reprise progressive des activités est repartie en 2022 après deux années difficiles, les adhésions reviennent ; un rapport détaillé sera fait par Danielle VINZANT au cours de cette Assemblée Générale. Il rappelle que le lien avec les sociétaires a été maintenu par les brochures, par des mails, par des courriers et par téléphone.

Le Président rappelle que tout cela est important car notre Ordre porte des valeurs de citoyenneté, de mémoire, des valeurs importantes pour la France de demain.

Le Président informe l'Assemblée de trois nominations survenues depuis la dernière Assemblée Générale :

Bernard ANDRIEUX (au grade de Chevalier), Hélène GIRAUD (au grade de chevalier), Jacques REBEIX (au grade de chevalier – insigne remis par le Président le 18 février 2023), ce qui est peu. Le nombre de nominations est inférieur au nombre de décès, néanmoins le pourcentage du nombre de membres en Creuse par rapport au niveau national est très favorable.

Le Président rappelle que toute notre admiration va vers ceux qui interviennent au quotidien pour nous protéger et nous défendre (plans Vigipirate et Sentinelle) et qui pour certains ont donné leur vie, victimes du devoir : les Policiers, les Gendarmes, les Sapeurs-pompiers, ainsi que tous les bénévoles des services de soutiens

Il souhaite que nous ayons une pensée pour nos militaires en OPEX assurant des missions humanitaires, souvent au péril de leur vie et qui payent un lourd tribut. Une pensée va également en direction de leurs familles.

Une minute de silence est demandée pour tous ces victimes du devoir et en mémoire de nos compagnons disparus en 2022.

Le Président donne ensuite la parole à :

➤ Jean-Jacques FLEURY. Le Président de la Section creusoise de la SMLH remercie de l'invitation et exprime son grand plaisir d'être présent à cette Assemblée Générale. Il en profite pour informer l'assistance qu'il a l'honneur d'avoir pris la suite de Monsieur Jean MARTIN à la Présidence de la SMLH depuis peu de temps. Il termine en indiquant qu'il souhaite que l'ANMONM23 et la SMLH23 puissent développer des projets communs.

➤ Pierre PAULY. Le Président de la Société nationale d'entraide de la médaille militaire de la Creuse rappelle ce qu'est la SNEMM, précise qu'il ne représente pas un ordre national mais est entre les deux. Une nouvelle société a été créée pour prendre en charge l'organisation de la formation et le recrutement de porte-drapeaux. Il intervient dans les classes de troisième des collèges demandeurs et inculque les valeurs de discipline, d'humanité et de fraternité. Il termine par une citation de Notre Dame de Paris :

➤ « le bénévolat c'est donner, c'est donner sans rien attendre de retour ».

Projet culturel, éducatif et mémoriel

**Présenté par Thierry Bourguignon,
(lors de l'Assemblée Générale)**

Vice Président de la section Creuse de l'ANMONM

Thierry BOURGUIGNON nous présente un projet culturel et mémoriel pour lequel il souhaiterait que l'A.N.M.O.N.M.23 soit partenaire.

Le Président indique que l'A.N.M.O.N.M.23 porte un très grand intérêt à ce projet car il s'inscrit pleinement dans le travail de devoir de mémoire que mène notre association.

Ce spectacle musical et mémoriel :

« Les Français chantent aux Français »

Pourrait être présenté sur des lieux mémoriels.

Une première date est prévue cette année pour le 80^{ème} anniversaire de la Commémoration du massacre du Bois du Thouraud, le 10 septembre.

Au vu et en complément de ces différentes initiatives et actions, notre section départementale souhaiterait porter un nouveau projet à la fois culturel, éducatif et mémoriel à travers un spectacle musical qui a été créé par l'association Musique(s) en Marche :

« Les Français chantent aux Français »

Ce spectacle musical et mémoriel retrace les événements qui ont jalonné la vie des Françaises, des Français, des Creusoises et des Creusois durant la Seconde Guerre mondiale à travers le regard innocent du journal intime d'une jeune fille de 13 ans, Rose.

Depuis l'entrée en guerre jusqu'à la Libération, les spectateurs suivent la vie de cette jeune fille, écoutent comme elle la radio, ses messages, sa propagande et les chansons qu'elle véhicule, reflets de cette époque trouble...

Ce spectacle, s'adressant à tous les publics, a été conçu pour que chaque spectateur, à l'issue de la représentation, s'interroge sur les raisons qui ont conduit des hommes et des femmes à commettre de telles atrocités, s'interroge sur les mécanismes d'endoctrinement, s'interroge sur les principes fondamentaux de notre République, s'interroge sur la liberté d'expression, sur la liberté d'information...

Au-delà de rappeler une période trouble et tragique de notre Histoire, ce spectacle espère apporter sa contribution à ce travail indispensable d'éveil de la conscience citoyenne, notamment auprès des plus jeunes.

- Parallèlement et en lien avec ce spectacle, les élèves de l'école de Naillat, avec l'aide précieuse de leur institutrice, d'historiens locaux, d'habitants de la Commune, de l'association Musique(s) en Marche, ont réalisé une exposition qui s'intitule « La vie sous l'occupation ». Celle-ci, à travers 18 panneaux, retrace les événements nationaux et locaux du conflit et leur impact sur la vie quotidienne des Français en général et des Creusois en particulier.

Les élèves de Naillat y ont rassemblé de nombreux et précieux documents (extraits de journaux, affiches de propagande, documents d'archives personnels, photos...).

Enfin, il est à noter que ce spectacle, lors de sa création, a été soutenu par la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants et qu'il a obtenu le label « Projet de mémoire » en 2021 de la part de L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

L'idée serait donc de donner ce spectacle chaque année avec la participation active de plusieurs classes d'écoles primaires ou de collèges.

En amont du spectacle, les élèves travailleraient avec leurs professeur(e)s sur la partie historique et en particulier sur la propagande, la guerre des ondes, le traitement de l'information, sujets abordés dans le spectacle et l'exposition.

Des interventions seraient proposées dans les établissements scolaires concernés, celles-ci seraient animées par des membres de notre association, nous avons la chance d'avoir des enseignants et des spécialistes de cette période parmi nos adhérent(e)s.

Enfin, une chorale, en partenariat avec l'Education Nationale, serait constituée de l'ensemble des élèves participant au projet afin d'interpréter plusieurs chansons du spectacle lors d'une représentation publique.

Un travail partenarial fort serait mené afin que ce projet agrège des associations ou des institutions menant des actions autour du travail de mémoire :

- Les Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation (AMRD)
- Les associations d'anciens combattants
- Et plus largement les associations travaillant sur le devoir de mémoire comme par exemple :

L'association *La Mémoire en Chemin. 1944, la division SS Das Reich en Nouvelle-Aquitaine, un parcours de feu et de sang* plus simplement désignée « La mémoire en Chemin » qui a pour objectif de rappeler, pour mieux les honorer, les sacrifices de ceux qui nous permettent de vivre libres aujourd'hui. Par là même, cette association entend dénoncer tous les actes de barbarie dus à la cruauté des hommes et contribuer à ce qu'ils ne se reproduisent pas.

Cette association est composée, entre autres, des diverses associations mémorielles de 5 départements de Nouvelle-Aquitaine (47, 24, 19, 23, 87).

Depuis le début de l'année 2019, elle a mis en œuvre la réalisation d'un Chemin de Mémoire qui suit les traces sanglantes du parcours de la division nazie Das Reich en Nouvelle-Aquitaine, en mai / juin 1944, le jalonnant de témoins attestant les souffrances des victimes. Les lieux paraissent multiples parce que géographiquement éloignés les uns des autres. Mais en fait, il n'y en a qu'un : c'est LE LIEU de tous les actes de cruauté des hommes contre leurs semblables. Ce Chemin se veut un témoignage exemplaire de toutes les guerres, de tous les génocides, de tous les crimes contre l'humanité. Il entend favoriser la prise de conscience de chacun face à la désinformation ou à la falsification de l'Histoire.

Afin d'actualiser en permanence ce Chemin de Mémoire, La Mémoire en Chemin a créé un festival éclaté sur plusieurs sites. Ce festival multiculturel (théâtre, danse, musique, chants, cinéma, expositions...), dont la faisabilité a été testée en 2022, se déroulera en des lieux différents, entre le 15 mai et le 15 juin. Les spectacles seront chaque fois programmés au plus près de la date anniversaire des crimes commis, afin de lier les événements.

Désigné par le terme « Le Printemps de la Mémoire », ce festival appelle donc la Culture à jouer son rôle de passeur d'émotions. C'est l'art et la Culture qui nous aideront à faire le bon choix le moment venu parce qu'ils font appel au meilleur de nous-mêmes. J'ai la faiblesse de penser que notre projet aurait vraiment toute sa place dans ce Festival interdépartemental !

De plus cela montrerait en dehors de notre département la vitalité et l'engagement de notre association sur ces sujets liés au devoir et au travail de mémoire.

Serge JANNOT remercie Thierry BOURGUIGNON pour ces bonnes paroles qui nous projettent vers l'avenir et qui contribuent à la défense de nos Valeurs Républicaines. Cette initiative a d'autant de sens qu'elle coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de la création de notre Ordre par le général De Gaulle sur impulsion du grand chancelier de l'époque ; ordre spécifique pour les personnes qui œuvrent à la défense des valeurs citoyennes.

➤ « Thierry, ce que tu lances c'est de longue haleine mais important pour les jeunes qui sont le futur... Merci à toi ».

Le Président donne la parole au Trésorier Yves AUFORT pour le Rapport financier 2022.



Intervention de Yves AUFORT
Trésorier de section
 Présentation du :
« RAPPORT FINANCIER 2022 »
De la Section Creuse

Au 31 décembre 2022, l'exercice laisse apparaître un léger déficit de 407,83 €. Notre situation financière au 31 décembre 2022 est la suivante :

- Sur le compte courant : 1.417,83 €
- Sur le livret : 5.270,17, soit un total de 6688 €.

La situation financière de notre association est saine. De plus, le trésorier est optimiste au niveau des cotisations. Le nombre d'adhérents devrait pouvoir remonter autour de 110.

DEBITS		CREDITS	
Rétrocession revues 2022	670,00 €	Reeves 20202	670,00 €
		Dons nominatif	598,00 €
ASSEMBLEE GENERALE 2022	827,00 €	ASSEMBLEE GENERALE 2022	932,00 €
gerbe AG 2022	60,00 €		
Trophée Educ Citoyenne 2022	270,00 €		
Voyage scolaire Oradour	830,00 €	voyage scolaire Oradour	830,00 €
Assurances	149,15 €		
CONFERENCES	636,83 €	CONFERENCES	660,00 €
Frais postaux	1 873,98 €		
Secrétariat	290,83 €		
		Intérêts 2022 livret	20,16 €
		frais banque annulés (2021)	4,80 €
	7 092,79 €		6 684,96 €
Déficit de l'exercice	-407,83 €		
	<u>6 684,96 €</u>		

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2022

Comptes courants		Compte courant	
au 31 décembre 2021		au 31 décembre 2022	1 417,83 €
SOCIETE GENERALE	1 491,85 €		
BPACA	2 195,20 €	livret	
livrets		au 31 décembre 2022	5 270,17 €
au 31 décembre 2021			
SOCIETE GENERALE	3 158,78 €		<u>6 688,00 €</u>
BPACA	250,00 €		
	<u>7 095,83 €</u>		
déficit de l'exercice 2022	-407,83 €		
	<u>6 688,00 €</u>		

Le Président remercie le Trésorier pour ce bon travail et dit qu'il est également optimiste pour l'avenir avec la reprise des activités.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Serge JANNOT donne maintenant la parole à notre Secrétaire, Danielle VINZANT, pour le rapport d'activité



**Intervention de Danielle VINZANT
Secrétaire de section
Présentation du :
« RAPPORT D'ACTIVITE »
« 2021-2022 »
De la Section Creuse**

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 2 juillet 2022, Première AG après une année sans AG, l'association n'a pas eu beaucoup d'activité en raison de la fin de la période COVID.

Deux Comités de section ont été organisés les 14 septembre et 29 novembre :

Le 14 septembre : a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'association Nationale et d'envisager d'inviter le président de l'ONM, de réfléchir à l'organisation de notre comité de section, d'envisager le calendrier des conférences, de réfléchir aux 2 voyages à Oradour sur Glane coûteux aujourd'hui, de faire le point sur le nombre d'adhésions 98 (4 nouvelles). Il a été également proposé de passer la cotisation à 35€ à la demande du national.

Le 29 novembre Serge a fait part de sa volonté de laisser sa place de président, le comité de section a consacré cette réunion à une réflexion sur une réorganisation possible, conformément aux statuts, à une redéfinition du rôle de chacun et à l'organisation de l'assemblée Générale du 1er avril 2023.

Parution du bulletin d'août 2022 comportant le CR de l'AG 2022, (après ceux de février et avril en 2022).

Trois conférences ont été organisées :

Le 18 septembre : présentation de l'ouvrage édité par Madame DUMAS sur la biographie d'André CHANDERNAGOR à Aubusson. Le 16 Décembre Nathalie DUMAS, a présenté à la caserne Bongeot cet ouvrage. André CHANDERNAGOR a raconté de manière passionnante son histoire de vie. Les personnes présentes à ces deux moments l'ont vécu de manière privilégiée.

Le 12 octobre 2022 conférence à la caserne Bongeot sur le thème « la résistance dans la Creuse pendant la deuxième guerre mondiale » présentée par Michel JOUANDIN a réuni un cinquantaine de personnes. Merci à Guy AVIZOU pour cette organisation.

Enfin après 2 ans d'interruption à cause du COVID, l'organisation de la galette et les vœux de l'association ont pu être organisés à Guéret, à la caserne Bongeot le 21 janvier 2023 en présence de madame la préfète de la Creuse, madame la présidente du Conseil Départemental et de monsieur le président de la Légion d'Honneur. Ce moment convivial a été agrémenté par le concert donné par le quartet rive gauche de Musique en Marche. Merci à Thierry Bourguignon pour l'organisation de ce moment.

A signaler : la participation de notre association à la galette et aux vœux de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Prix de l'éducation citoyenne de la Creuse :

Trois dossiers ont été présentés un sur le sport, un sur l'aide au handicap et le troisième sur la planète. Les trois travaux riches et documentés ont été récompensés.

Huit participations à des cérémonies officielles nationales et départementales :

- cérémonie mémorielle de l' « embuscade Parsac Gare »,
- En juillet/ aout : cérémonie crimes racistes et hommages aux Justes à Guéret,
- En septembre : cérémonie pour la libération de Guéret et de la Creuse et centenaire de l'UNOR.
- cérémonie bois du THOURAUD à Maisonnisses,
- cérémonie en hommage aux Harkis à Bourgneuf.
- En décembre : cérémonie commémorative à Ajain pour les victimes de la guerre d'Algérie.
- En février cérémonie hommage militaire à Guéret pour les gendarmes décédés, victimes de leur devoir.
- Enfin en mars cérémonie souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie.

Sept remises d'insignes de l'Ordre National du Mérite :

Sébastien JEAN à la préfecture, Martine LOMBARDO à LUSSAT, Isabelle DUMONT à la préfecture, Colonel GILLET à Pontarion, Monsieur et Madame PICOTY à La Souterraine et Jacques REBEIX à Gouzon.

Participation de l'association à différents moments officiels :

- Participation à l'audience solennelle pour l'installation du nouveau procureur le 2 septembre,
- Participation à la cérémonie de la sainte Barbe le 17 novembre à Guéret,
- Le 02 décembre à Sainte Feyre participation à la gendarmerie aux cérémonies de la Sainte Geneviève,
- Présence aux obsèques de Jean Marie Turpinat, membre de notre comité de section le 17 décembre à Chénérailles.
- En janvier participation à l'installation du Tribunal Civil, Audience solennelle à Guéret.
- Participation à l'assemblée générale des médaillés militaires le 18 mars.

Participation de l'association aux conseils départementaux et aux réunions de l'ONAC.

Hommage au Président SERGE JANNOT :

Si je reprends le début de mon propos où je faisais état du peu d'activité de notre association depuis notre dernière AG, comme vous pouvez le constater à la fin de mon propos, il n'en a pas été de même pour notre président !

Très actif, très engagé, dont le travail est reconnu de tous, par sa présence à tous les moments importants de la vie départementale de notre association.

Il assure la présidence depuis 12 années malgré les aléas difficiles survenus récemment dans sa vie.

Qu'il soit remercié pour son investissement sans faille.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité. Le Président remercie l'assemblée.

Le Président remercie la Secrétaire pour ce rapport d'activités et délivre une information importante :

C'est un choix que j'ai fait, j'ai 78 ans. :

Après avoir été Secrétaire de section durant 4 ans puis après 12 ans de présidence, j'ai été amené à réfléchir et à envisager de laisser les fonctions de président. Quand on vieillit on a moins d'allant vers l'avenir, moins de dynamisme et changer de personne amène « du sang nouveau ». Il me fallait trouver un successeur.

Je ne vous donnerai pas le nom aujourd'hui de celui auquel je pense, il a les capacités et la volonté d'engagement. C'est une décision exclusive du comité de section. C'est au niveau du prochain comité de section que l'homme ou la femme sera élu(e) et que la décision sera prise. Je continuerai cependant à être parmi VOUS ».

Thierry BOURGUIGNON prend alors la parole et indique qu'il souhaite s'exprimer au nom de tous les membres de l'association pour un hommage au Président Serge JANNOT.

Je voudrais avant de te rendre la parole mon cher Serge, si tu me le permets, dire quelques mots à ton endroit, au nom de l'ensemble des membres de notre Ordre, présents ce matin.

Tu nous as indiqué en ce début d'Assemblée Générale ton souhait de quitter la présidence de notre association après 12 ans de bons et loyaux services et c'est peu de le dire ! ..Il serait bien injuste, bien ingrat de ne pas revenir un instant sur ton remarquable investissement au sein de notre section départementale, d'abord en tant que secrétaire de 2008 à 2012 puis à sa tête depuis 2012.

Je ne m'attarderai pas sur le temps passé à représenter l'Ordre National du Mérite lors des très nombreuses Cérémonies officielles ou encore des Assemblées Générales ou des réunions d'associations amies et partenaires.

Tu as fait montre d'un engagement sans faille pour le développement et le rayonnement de notre association au plan départemental.

La défense des valeurs citoyennes et républicaines et le travail de sensibilisation en direction des jeunes notamment autour du devoir de mémoire resteront des marqueurs des nombreuses actions que tu as initiées ou déclinées sur notre département.

Je pourrais par exemple citer :

➤ **L'opération « Petits veilleurs de la Mémoire », que tu as imaginée et créée conjointement avec l'ancien directeur de l'ONAC, Philippe LACOSTE, dont l'objectif vise à sensibiliser notre jeunesse à l'importance de participer aux différentes cérémonies commémoratives nationales ou locales.**

➤ **Toujours dans le cadre des actions relatives au travail de mémoire, par exemple l'organisation de la visite chaque année du « Village martyr d'Oradour-sur-Glane » pour les élèves de nos écoles élémentaires.**

➤ **Le « Prix du civisme » qui est une opération nationale et que tu as su adapter à notre département par la signature de deux conventions, l'une avec le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et l'autre avec le Président des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Creuse. Ce prix récompense nos JSP les plus méritants, leurs encadrants mais également et plus largement tout acte de courage exceptionnel d'un jeune de moins de 18 ans.**

➤ **Je pense également au « Prix de l'éducation citoyenne », déclinaison d'une convention nationale, qui est destiné à mettre à l'honneur le travail mené par des collégiens ou des lycéens dans le domaine de la citoyenneté**

Tu as su également, durant ses nombreuses années, tisser des liens étroits avec de nombreux partenaires associatifs ou institutionnels afin de renforcer nos actions et notre visibilité.

Ton engagement et ta participation au sein de différentes structures ont permis l'émergence d'opérations partenariales fortes comme par exemple et pour ne citer qu'elles, celle des « Dessins de Noël » réalisée sous l'égide de l'association « Solidarité Défense » et en lien avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale ou encore notre cycle de Conférences avec nos amis de la SMLH.

Alors pour ton dévouement, pour ton altruisme, pour ton sens aigu de la République, nous souhaitons ce matin t'adresser, cher Président, mon cher Serge, notre plus extrême reconnaissance et notre très sincère gratitude. Certes, tu vas abandonner la présidence de notre association mais tu restes membre de notre Comité de section, et je ne doute pas que tu continueras d'apporter ton éclairage, tes précieux conseils pour que nous puissions continuer tous ensemble de porter haut et fort les valeurs de notre Ordre à travers la promotion et la transmissions des valeurs et des principes républicains en particulier auprès de notre jeunesse.

Remerciements du Président très touché et ému par ces bonnes paroles.

L'Ordre du jour étant épuisé, Serge JANNOT remercie une nouvelle fois l'ensemble des personnes présentes et clôt l'Assemblée Générale à 10h40.

Il invite ensuite les présents à se rendre à l'extérieur pour la Cérémonie au Monument aux Morts, avant la remise des trophées aux JSP.

Cérémonies extérieures



Habituel défilé en direction du Monument aux Morts de Sainte-Feyre

Remise des trophées du « Prix du Civisme »

Cette année ont été récompensé(e)s en reconnaissance de leur engagement citoyen :

Prix individuel, J.S.P. Romane CALLAT, section d'Ahun.

Prix collectif : la Section J.S.P. de Grand-Bourg.

Prix animatrice : Sergente Cheffe Mylène LE GUEN ? CSP de Guéret.



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts



Les J.S.P. (Jeunes Sapeurs-Pompiers) rendant les honneurs devant le Monument aux Morts avant le dépôt de gerbe



Le Président dépose une gerbe accompagné du Maire de Sainte-Feyre



Fête de la musique le 21 juin 2023 A Guéret

**Concert organisé dans le cadre de la Fête de la Musique
Par Madame la Préfète de la Creuse Dans la Cours d'Honneur de la Préfecture
En présence de plusieurs membres de notre Comité de Section**



**Par le groupe « Rive Gauche Quartet »
« Chansons à texte de la période des cabarets de la Rive Gauche »
Avec Elisabeth Leclair : chant, Benoît de Flamesnil : trombone, Thomas Ezekiel : piano,
Thierry Bourguignon : batterie, Elodie Cotet : récitante.**

Prix de « l'Education Citoyenne » 2023



Chaque année, en partenariat avec l'Education Nationale, l'ANMONM propose à l'ensemble des écoles primaires, des collèges et des lycées, des projets à élaborer et des défis à relever dans les domaines du civisme et de l'engagement citoyen, de l'éducation citoyenne, du devoir de mémoire, de l'entraide et de la solidarité.

Ceci a donné lieu à la création de plusieurs prix dont celui de l'éducation citoyenne. Ce prix participe au vivre ensemble en reconnaissant aux jeunes leur rôle dans la société, dans la vie quotidienne, au sein de leur établissement scolaire, de leur quartier, de leur commune et aide à préparer la société de demain par l'exemplarité et la transmission ; il est destiné à récompenser les élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe et valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques et des responsables des établissements scolaires dans le domaine de l'éducation citoyenne.

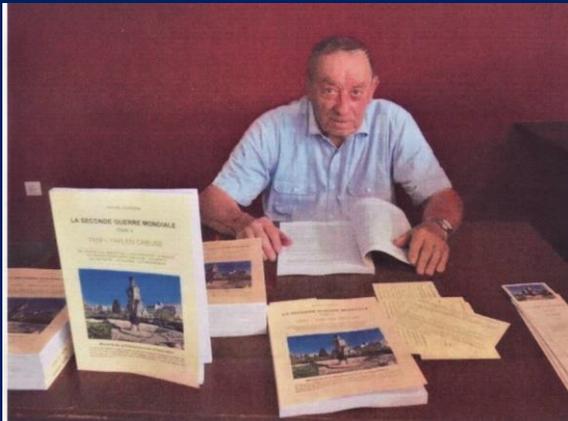
Pour cette année scolaire, en Creuse, ce sont des élèves du Lycée agricole d'Ahun qui se sont distingués par la mise en place du « Dispositif sentinelles et référents ».

Ainsi, nous avons eu le plaisir, mardi 20 juin dernier, de remettre à chaque élève un diplôme de félicitations pour la qualité de leur travail et de leur dire combien, dans une Société en quête d'apaisement, ce projet, qui vise à prévenir et à lutter contre le harcèlement scolaire et toute forme de discrimination, impliquant une forte mobilisation des élèves et s'inscrivant dans la durée, était tout à fait remarquable.

Cette cérémonie s'est déroulée au sein de l'établissement en présence notamment de Monsieur Benoît BAYARD, Sous-préfet, Directeur de cabinet, représentant Madame la Préfète de la Creuse, de Monsieur Nicolas ROUSSETTE, chargé de mission, représentant Monsieur le Directeur académique et de Madame FERREIRA GOMES, Directrice du Lycée agricole d'Ahun.

Dans le cadre de la reprise de nos conférences, sous l'égide de Guy Avizou, Une nouvelle conférence, par Michel Jouandin,

« *La résistance en Creuse au cours de la Seconde Guerre Mondiale.* »
S'est déroulée, le mercredi 12 octobre 2022, au quartier Bongéot à Guéret



Michel Jouandin et ses 2 ouvrages
sur la Résistance en Creuse.

La naissance et l'existence de la Résistance sont le fait d'une minorité de Patriotes ayant refusé la défaite et accepté risques et sacrifices. L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle depuis Londres avait incité la population à résister.

M. Michel Jouandin a consacré à l'histoire de la Résistance dans la Creuse de longues recherches et il a déjà publié deux ouvrages qui traitent des principaux aspects du sujet:

- Organisation des réseaux,
- Rôle des réfractaires du STO,
- Organisation et action des maquis,
- Aide apportée par les alliés, liens avec la Résistance extérieure dirigée depuis Londres par le général de Gaulle,
- Rôle de la Résistance dans le succès du débarquement du 6 juin 1944.

Cette conférence a permis de faire le point des connaissances sur une période capitale de notre histoire

HISTOIRE ■ Michel Jouandin a donné une conférence à l'invitation de l'ONM

Des recherches sur la Résistance

La section départementale de l'Ordre national du mérite (ONM) a invité Michel Jouandin, investi dans la recherche sur la Résistance en Creuse, à donner une conférence à Guéret.

C'est l'auteur de deux ouvrages sur la Résistance en Creuse que Serge Jannot, président de l'ONM 23, a sollicité pour éclairer les adhérents sur cette période.

Michel Jouandin s'investit depuis 2014. Depuis le 3 juillet 2014 exactement, avec comme déclencheur, la cérémonie commémorative du 3 juillet 1944 lors de l'embuscade du convoi allemand où deux maquisards furent tués en gare de Parsac. « Depuis, je cherche et j'écris. Mon dernier ouvrage *Résistance en Creuse* est sorti voilà trois mois. Je travaille actuellement sur un troisième manuscrit », a précisé le conférencier.

Au cœur de la Résistance en Creuse

Un véritable expert dans ce domaine pour éclairer la trentaine de membres de l'ONM - dont André Chandernagor - présents au cercle du Groupement départemental de gendarmerie à la Caserne Bongéot de Guéret, mercredi matin.

Précis, conteur, Michel Jouandin a amené son public dans un voyage au cœur de la Résistance dans le département. L'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle avait incité la population à résister. L'intervenant a présenté l'organisation des réseaux, le rôle des réfractaires du STO, l'organisation et l'action des maquis, l'aide apportée par les alliés, les liens avec la Résistance extérieure dirigée depuis Londres par le Général de Gaulle et le rôle de la Résistance dans le succès du débarquement du 6 juin 1944.

À l'issue de son exposé, Michel Jouandin a répondu aux questions et a dédié son dernier ouvrage *La Résistance en Creuse*. ■



CONFÉRENCE. Serge Jannot et Guy Avizou (debout) de l'ONM 23 ont présenté Michel Jouandin, le conférencier, au public.

La Montagne parution du 14 octobre 2022

Jean GUILLON

Chevalier de l'Ordre National du Mérite a fêté ses 100 ans

La cérémonie s'est déroulée à son domicile et dans
la plus stricte intimité



Lors d'une cérémonie privée à son domicile nous avons pu célébrer les 100 ans de notre Compagnon et ami Jean GUILLON, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, ancien combattant, notamment, 39/45 et Indochine.

C'est une figure de notre Section qui ne se déplace plus et souhaite rester tranquille après une vie entièrement consacrée au service de la France.

Jeudi 25 août 2022

Commémoration du 78^{ème} anniversaire de la Libération de Guéret

Mémorial de la résistance de Guéret



Vue d'ensemble sur les différentes personnalités présentes.

Nous y distinguons notamment : Mme la Préfète de la Creuse et Mme le Maire de Guéret.



Ce fut en Creuse l'occasion de célébrer l'année du Centenaire de la création de l'UNOR par Raymond Poincaré.

Une gerbe a été déposée par le colonel Lucien Courtiaud, délégué régional de l'UNOR, avec à ses côtés le chef d'escadron Serge Jannot délégué départemental de l'UNOR pour la Creuse.



Les deux libérations de Guéret par Guy AVIZOU

Parmi les chefs-lieux de département de la France métropolitaine, la ville de Guéret présente la particularité d'avoir connu en 1944 deux Libérations.

La première a duré deux jours, du 7 au 9 juin. Elle fait suite au débarquement des alliés en Normandie le 6 juin et au discours du général de Gaulle, prononcé sur les ondes de la BBC le même jour à 17H30, dans lequel il déclare notamment : « *La bataille suprême est engagée ! Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi...* » L'état-major des FFI creusois, avec à sa tête le lieutenant-colonel Fossey-François, réuni à Bellesauve, commune de Janailat, décide pour le lendemain une opération sur Guéret, à laquelle sont invités à participer les unités issues de l'AS et des FTPF et qui doit débuter le lendemain 7 juin à l'aube. Au préalable, dans la soirée du 6, Fossey-François se rend à Guéret rencontrer le colonel Favier et tenter de rallier à la Résistance l'École de la garde. Malgré le refus de Favier, la majorité des élèves, derrière le chef d'escadron Corborand, se range du côté de la Résistance.

Durant la nuit du 6 au 7, un commando de quelques hommes neutralise le central téléphonique et en début de matinée les unités de la Résistance, environ 350 hommes, arrivent à Guéret et encerclent l'hôtel Saint-François siège de la kommandantur, l'hôtel Auclair où se trouve la feldgendarmérie et le local de l'ancienne loge maçonnique de Grancher qui abrite une unité de la Milice. Au milieu de l'après-midi la Résistance contrôle la ville, après la reddition de la garnison allemande retranchée dans l'hôtel Saint-François incendié. Les honneurs militaires sont rendus aux soldats allemands et les blessés sont soignés à l'hôpital. Au total l'opération a fait 6 morts du côté allemand et autant du côté de la Résistance. Guéret est libre et les nouveaux pouvoirs civils se mettent en place. Mais cette action est restée isolée et la situation reste très fragile. Dès le lendemain 8 juin une première contre-offensive allemande a pu être repoussé, mais le 9 juin les allemands engagent des forces considérables (163^e bataillon du 15^e régiment de la Wehrmacht arrivé de Montluçon, 3^e bataillon du régiment *Der Führer* de la division SS *Das Reich* venant de Saint-Léonard). Ces unités sont dotées de blindés et appuyées par l'aviation. Dans ces conditions, Fossey-François donne l'ordre aux FFI d'évacuer Guéret le 9 juin dans la matinée. La reprise de la ville est assurée essentiellement par le 163^e bataillon. Des centaines de Guérétois sont rassemblés devant l'hôtel de ville, où une discussion dramatique s'engage entre le maire Adrien Arfeuillère et les officiers allemands. Finalement ces derniers, ayant pu vérifier le bon traitement des blessés soignés à l'hôpital, épargnent les Guérétois pris en otage. Le même jour dans l'après-midi, des éléments de la *Das Reich* massacrent 31 jeunes résistants à Combeauvert.

Très différente est la deuxième Libération qui intervient le 25 août. Dans la nuit du 23 au 24 les troupes allemandes, menacées d'encerclement par l'avancée rapide des forces alliées en Normandie et dans la vallée du Rhône, et après la Libération de Limoges par les hommes de Guingouin, décident de se replier vers le nord-est, suivies par une colonne de plusieurs centaines de miliciens avec femmes et enfants. Ce repli s'effectue par la RN 20 et suivant l'axe Bourgueaneuf-Guéret-Montluçon, sous le harcèlement constant de la Résistance. Le 25 août 1944 au matin, l'arrestation du dernier préfet de Vichy remplacé par Henri Castaing, suivie le lendemain par la première réunion officielle du Comité départemental de Libération présidé par Roger Cerclier, marquent le retour de la République dans la Creuse.

Par Guy AVIZOU

Professeur agrégé d'histoire en retraite Président de l'association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique sur la résistance en Creuse



La Kommandantur de Guéret, après les combats du 7 juin 1944



Scène de la Libération de Guéret le 25 août 1944

L'École de la Garde et ses Elèves

Une histoire Creusoise

Par :

**Xavier LEROY,
Président de l'Amicale
Des
« Cadets de la Garde »**



Maintenir le souvenir

Le 7 juin 1944, l'École de la Garde rejoint la Résistance creusoise et joue un rôle décisif lors de l'attaque de la garnison allemande de Guéret.

Comme tous les ans, le 7 juin 2022 à la caserne Bongeot de Guéret, un hommage a été rendu aux 34 élèves et instructeurs de l'École de la Garde qui donnèrent leur vie pour libérer le département de la Creuse.

15 meurent au combat en Creuse en juin et juillet 1944 :

- 2 élèves gardes : Jean CHAPON, René VERDIER ;
- 10 gardes : Marcel BERTRAND, Pierre CAMUS, Arsène CHAMPION, Henri CHAVANEL Marius ÉTIENNE, Charles HEINRICH, Armand HILAIRET, Roger LAMBERT, Louis LEROUX, William PERLET ;
- 2 maréchaux des logis-chefs : René BONGEOT, François SIRVEAUX ;
- 1 capitaine : Léon SECHAUD.

19 prisonniers ne reviennent pas de déportation :

- 10 élèves gardes : André DECHAUME, Jean-Marie GAILLARD, Gérard LABEUR, Maurice LABROUSSE, Joseph QUENESSON, André RESPAUD, Edmond REUTER, Pierre SAUZET, Firmin VAREILLAUD, Élie CASTELAIN ;
- 4 gardes : Aimé CATALIFAUD, Henri PETIT, René RAVOYARD, Jean ROUX ;
- 2 maréchaux des logis-chefs : Joseph DULOUE, Georges MARESS ;
- 1 capitaine : Maurice JOUAN ;
- 1 lieutenant-colonel succombe sous la torture à Chamalières : Robert MARTY ;
- 1 agent civil : Lucien JEUNECHAMP.



Seule instruction militaire

Créée en novembre 1943 dans la caserne des Augustines à Guéret, l'École de la Garde est alors la seule opportunité d'instruction militaire en France métropolitaine. En effet, dans la foulée de l'invasion de la zone Sud le 11 novembre 1942, les Allemands ferment toutes les écoles militaires, de fin novembre à début décembre. C'est le cas notamment de l'École spéciale militaire (Saint-Cyr) repliée à Aix-en-Provence et de l'École de Cavalerie, du Train et de la Garde à Tarbes.

Alors que la Garde, arme séparée de la Gendarmerie fin 1940, a pour principale mission le maintien de l'ordre, les élèves de Guéret ne reçoivent aucune formation en la matière. De manière déguisée, il s'agit en fait d'organiser la renaissance des forces françaises, la petite armée d'Armistice en zone Sud ayant également été dissoute le 27 novembre 1942.

La plupart des chefs d'unités et des instructeurs, officiers et sous-officiers, proviennent de l'armée d'Armistice et des écoles militaires fermées. Les autres sont détachés d'unités de la Garde. Si le colonel Favier a été placé à la direction de l'École de la Garde pour sa fidélité au gouvernement de Vichy, la plupart de l'encadrement est acquis à la reprise du combat.



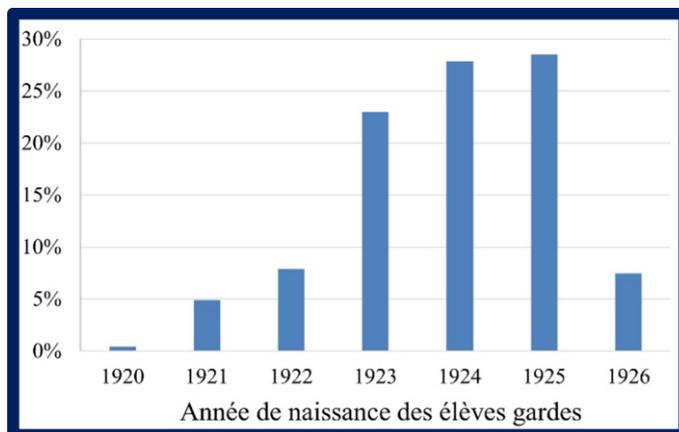
Caserne des Augustines, 3 mars 1944

Trois niveaux de formation fonctionnent simultanément :

- Le premier cours prépare au corps des officiers. 44 stagiaires composent le 1^{er} escadron. 13 sous-lieutenants, reçus en 1942 à l'École de Tarbes, terminent à Guéret leur instruction. Ils sont mutés le 25 avril 1944 dans les six régiments métropolitains de la Garde. Les 31 aspirants comprennent 25 Cyr 42, chassés par les Allemands d'Aix-en-Provence, et 6 sous-officiers de la Garde reçus en 1943 au concours d'entrée à l'École de la Garde.
- Le deuxième cours forme les élèves gradés, des gardes inscrits au tableau d'avancement pour le grade de maréchal des logis-chef. Deux promotions se succèdent au sein du 2^e escadron. La première prend fin le 21 février 1944. 13 sont maintenus à Guéret comme instructeurs. Les autres se déploient dans les escadrons de la Garde. La seconde promotion débute le 1^{er} mai 1944 ; nous avons identifié 97 stagiaires.
- Le troisième cours s'adresse à des jeunes n'ayant pas effectué leur service militaire, âgés d'au moins 18 ans. Ils s'engagent pour trois ans au titre de l'École de la Garde.

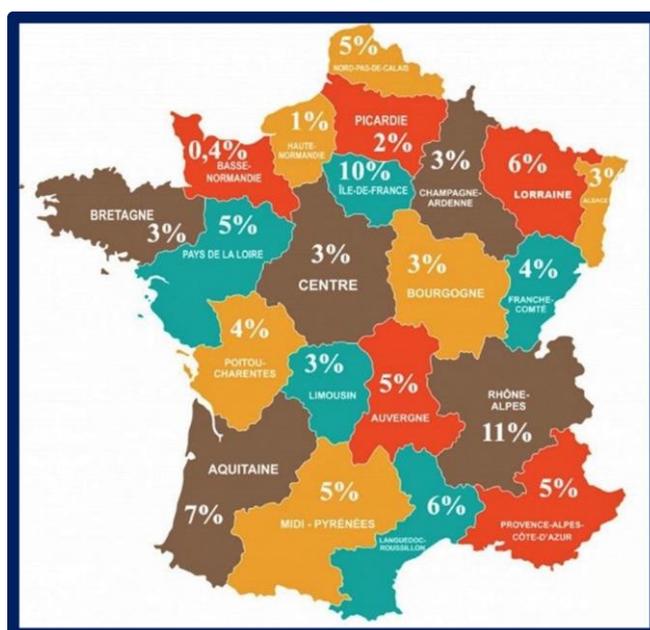
De jeunes recrues :

Concernant ce troisième cours, nos recherches au Service historique de la Défense (centres de Vincennes, de Caen, de Châtelleraut) s'avèrent suffisamment avancées pour établir un profil précis des 553 élèves gardes. Ce nombre exclut les jeunes qui ne se présentent pas à Guéret – ne répondant pas à leur convocation ou mis en permission dès leur engagement pour passer les épreuves du concours inter-corniches de fin mai 1944 – et ceux abandonnant en début de stage ou jugés inaptes. Ceci peut expliquer l'écart avec les effectifs théoriques avancés dans des publications.



Ces recrues sont jeunes, comme le montre la répartition par année de naissance de l'histogramme ci-dessus : 64 % d'entre eux sont alors encore mineurs et 87 % ont moins de 22 ans.

Seulement 6 élèves gardes sont Creusois. Il s'agit effectivement d'une école de recrutement national, comme l'illustre la carte ci-dessous. Les départements de naissance sont regroupés par anciennes régions administratives. Les pourcentages correspondent à la proportion de chaque région dans le nombre total d'élèves. Ces données seraient bien sûr à interpréter en fonction du poids démographique de chaque région. 4 % des élèves gardes sont nés hors métropole ou à l'étranger.



Origine des élèves de la garde

Trois séries « d'Elèves Gardes » :

Trois séries d'élèves gardes se succèdent de manière tuilée.

Les 164 du 1^{er} stage commencent leur formation fin novembre-début décembre 1943. Le 15 avril 1944, la plupart se voient affectés comme gardes stagiaires dans les différents escadrons de la Garde. 15 redoublent au 2^e stage, 1 élève au 3^e stage.

161 jeunes s'engagent de fin décembre 1943 à mars 1944 pour le 2^e stage. L'élève incorporé tardivement en mars intègre peu après le 3^e stage.

228 nouveaux engagés arrivent à Guéret mi-mai 1944 pour le 3^e stage.

L'École de la Garde s'adresse tout d'abord aux jeunes exprimant déjà une vocation militaire : une écrasante majorité (93%) des recrues du 1^{er} stage viennent des corniches, c'est-à-dire des classes préparatoires à Saint-Cyr, ou sont d'anciens enfants de troupe, qui ont suivi leur scolarité secondaire dans les écoles militaires préparatoires.

L'appel ne recevant probablement pas le succès escompté, la sélection des candidats sur ce critère est de moins en moins stricte : plus de la moitié (55 %) d'élèves de corniche ou d'enfants de troupe au 2^e stage, plus du quart (29 %) au 3^e stage. La chute est encore plus frappante pour les « cornichons ». Si la moitié (51%) des élèves gardes du 1^{er} stage proviennent des classes préparatoires à Saint-Cyr, ils ne représentent que le tiers (33 %) du 2^e stage et seulement 8 % au 3^e stage. Ce phénomène se traduit par un rajeunissement des recrues, les élèves des corniches étant plus âgés du fait de leurs deux à trois années de classe préparatoire après le bac.

Les autres recrues sont des étudiants, des jeunes ayant suivi des études secondaires ou travaillant dans le civil. L'engagement à l'École de la Garde leur permet d'échapper aux réquisitions pour le STO (Service du travail obligatoire) instauré le 16 février 1943.

Une solide formation militaire :

Les élèves gardes reçoivent une rude préparation au métier de soldat.

L'entraînement physique se montre particulièrement intensif : séance de sport chaque matin, marches forcées dans la campagne de jour comme de nuit, manœuvres avec arme et sac. Dans le même temps, les conditions de vie dans la caserne sont spartiates : lavabos à l'eau froide, toilettes à la turc au fond de la cour, une douche par semaine. Aucun loisir n'est organisé. Les sorties ne sont autorisées que le samedi soir et le dimanche.



Cavaliers, fusil MAS 36 en bandoulière



Pistolets mitrailleurs Thomson

L'instruction militaire est d'un niveau élevé : maniement des armes qu'il faut savoir démonter et remonter les yeux bandés, exercices de tir à balles réelles au champ de tir à l'extérieur de la ville, initiation au combat à pied dans l'attaque et la défense, notions de topographie et de transmissions.

L'armement se limite aux armes légères : fusils MAS 36, Pistolets Mitrailleurs Thomson, Fusils-Mitrailleurs 1924-1929, Mitrailleuses Hotchkiss. Nécessaires pour l'instruction au tir, ces armes seront précieuses lors du passage à la Résistance. En revanche les armes lourdes sont interdites par l'Occupant : pas de mortiers, d'armes anti-char, de canons. Cette carence fera basculer le rapport des forces lors de la riposte allemande du 9 juin 1944.

Si l'essentiel du programme est commun, son contenu varie selon la spécialité de chacun des trois escadrons d'élèves gardes. Ceux du 3^e escadron à cheval se forment ainsi à l'équitation militaire, en manège et en campagne. À tour de rôle, ils gardent une nuit par semaine les écuries, dans des baraquements au champ de foire de Guéret (démoli en 1960). Les élèves garde du 4^e escadron motocycliste et du 5^e escadron porté apprennent la conduite de motos et de side-cars et suivent des cours de mécanique.



Fusils-mitrailleurs 1924-1929



Mitrailleuses Hotchkiss

Il a été vu que les élèves ne reçoivent aucune instruction concernant les techniques de maintien de l'ordre. De même l'École de la Garde ne participe pas à la répression des maquis. Par précaution toutefois, les élèves reçoivent chacun deux balles lors des sorties d'entraînement, pour contrer une éventuelle attaque de maquisards. Mais ceux-ci ne manifestent pas d'hostilité. Ainsi, nous n'avons trouvé trace que d'un accrochage, le 8 janvier 1944 sur la commune de Brionne, le 4^e escadron d'élèves garde essuyant quelques coups de feu de la part d'une dizaine d'hommes.

Une force décisive :

Le jour du débarquement de Normandie, l'École de la Garde constitue un groupement militaire important dans le département de la Creuse.

Parmi les éléments en formation, sont présents et entraînés : 29 élèves officiers, 96 élèves gradés et 160 élèves gardes du 2^e stage. Parmi les « bleus » du 3^e stage, 226 élèves gardes se trouvent alors à Guéret. Soit un ensemble de 511 élèves, dont 386 élèves gardes. Les élèves absents sont hospitalisés, en convalescence, en permission ou ont rejoint un maquis.

L'encadrement de l'École se compose de 33 officiers, de 66 gradés (maréchaux des logis-chefs, adjudants, adjudants-chefs) et de 67 gardes. Soit un total de 166 cadres.

Trois unités du 5^e régiment de la Garde sont détachées à Guéret, en appui à l'École de la Garde. Le 23 mai 1944, l'escadron 1/5 de Limoges remplace l'escadron 2/5 de Bellac. Toutefois, ce dernier cantonné à l'ouest de Guéret, rejoint l'École de la Garde dans la journée du 7 juin et peut donc être pris en compte. Un peloton de l'escadron 7/5 de Pellevoisin complète le dispositif. Nos recherches ne sont pas encore suffisamment abouties pour préciser l'effectif de ces trois unités de soutien. On peut avancer le chiffre de 250 militaires, tous grades confondus.

L'École de la Garde emploie aussi du personnel civil. Nous en avons retrouvé 34, mais le nombre est certainement supérieur. La plupart correspondent à des militaires camouflés en « agents des corps de troupe ». En effet, pour respecter la limite de 100.000 hommes imposée dans les clauses de l'Armistice, des militaires aux fonctions administratives ou techniques sont mis en congé d'Armistice et maintenus avec un statut civil. C'est le cas par exemple de Robert Marty, spécialiste des moteurs, auparavant avec ce statut civil à l'École de Tarbes. À Guéret, il dirige l'instruction technique de l'École de la Garde et donne ses cours en tenue civile. Portant son uniforme au maquis, ses galons de lieutenant-colonel le feront prendre pour le chef de l'École de la Garde. Sauvagement torturé à Chamalières, il fait partie des morts appelés le 7 juin dernier.

Le 6 juin 1944, l'École de la Garde dispose ainsi de près d'un millier d'hommes armés, instruits pour la plupart.

Xavier LEROY, Président de l'Amicale des Cadets de la Garde.

Fin de la 1^{ère} partie. Suite dans notre prochain bulletin : « L'École de la Garde dans la Résistance ».

=====

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**

Liberté – Egalité – Fraternité



Honneur - Solidarité - Mémoire

A.N.M.O.N.M. Section Creuse

**Directeur de la publication : Thierry BOURGUIGNON - Président de Section -
I.P.N.S.**